

REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE DIGNA

Jeudi 25 Mars 2021 à 19h30
Salle Communale de la Mairie

Présents : Mrs GAY Jean-Christophe, CHATEL Aurélien, MARIOTTE Raymond, BALLAND Régis, PERROT Mickaël, VERNIER Guy – Mmes GIROD Stéphanie, EURIN Céline, VILLANCHER Béatrice

Excusés : NICOD Marc, MARECHAL Léa – Secrétaire : VERNIER Guy

Date de convocation du Conseil municipal 18 03 2021

M. le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour : le vote pour une demande de subvention auprès de la CCPJ ⇨ Accord de tous

➤ **Approbation du compte rendu précédent**

➤ **Compte rendu réunion(s) extérieure(s)**

♦ Commission Tourisme :

Caborde : une meilleure visibilité est à penser

Ouverture de l'aire de camping-car à la Caborde courant juin 2021

♦ Conseil communautaire 17/03/2021 : Compte rendu disponible sur le site

➤ **Vote du taux d'imposition des taxes directes locales 2021**

Monsieur le Maire informe que le transfert aux communes de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) se traduit à compter de 2021 par un nouveau taux de référence de TFPB.

Pour chaque commune, le taux de référence de taxe foncière sur les propriétés bâties correspond désormais à **la somme des taux 2020 de la commune et du Département.**

En 2020, le taux de TFPB du Département était de **24,36%**.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré

➤ **DÉCIDE** de ne pas augmenter le coefficient de variation proportionnelle à 1,000000 soit :

- Foncier bâti : 13,45 % + 24.36 % soit un taux de référence TFPB de 37.81%
- Foncier non bâti : 36.42 %

➤ **Demande auprès de la CCPJ d'une subvention**

La communauté de communes participe à hauteur de 15% au titre de la DST relance aux projets communaux du territoire. M. le Marie propose de déposer un dossier concernant nos travaux de Défense contre l'Incendie pour une subvention. ⇨ Accord de tous

➤ **Vote du Budget 2021**

Suite à la commission budget réunie qui s'est réunie le 19 mars, M. le Maire propose au conseil de valider les subventions 2021 ⇨ Accord de tous

Comptes

Bénéficiaire	Montant
admr	100.00 €
afn cousance	60.00 €
amicale des donneurs de sang cousance	140.00 €
apei	90.00 €
ass familiale cousance	200.00 €
centre léon berrard	100.00 €
comité fleurissement DIGNA	600.00 €
LES JOYEUX BAQUINS	250.00 €
Les restos du cœur	150.00 €
twirling baton cousance	60.00 €

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	Budgétisé €
011 - Charges à caractère général	168 260.00
012 - Charge de personnel	33 855.00
014 - Atténuations de produits	36 800.00
023 - Virement à la section d'invest	322 343.00
65 - Autres charges gestion courante	25 310.00
66 - Charges financières	398.00
67 - Charges exceptionnelles	2 100.00
6811 - 042 Opération d'ordre	4 016.00
TOTAL DÉPENSES	593 082.00

RECETTES	Budgétisé €
002 - Excédent antérieur	389 348.07
013 - Atténuations de charges	500.00
70 - Produits des services	14 570.00
73 - Impôts et taxes	125 291.71
74 - Dotations et participations	46 974.00
75 - Autres produits gestion courante	13 500.00
76 - Produits financiers	0.00
77 - produit excp.	2 898.22
TOTAL RECETTES	593 082.00

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	Budgétisé €
001 - Solde d'exécution 2019	34 005.19
23 - Immobilisations en cours	55 320.47
16 - Remboursement d'emprunts	10 995.25
20 - Immobilisations incorporelles	6 000.00
204 - Subventions equip versées	0
21 - Immobilisations corporelles *	277 643.09
27 - Autres immos financières	150.00
TOTAL DÉPENSES	384 114.00

RECETTES	Budgétisé €
021- Virement de la section de fonct	322 343.00
10 - Dot fonds divers réserves	39 562.00
16 - Emprunts et dettes ass	401.00
13 - Subventions d'investissement	17 792.00
040 - opération d'ordre	4 016.00
024- Produits des cessions	0
TOTAL RECETTES	384 114.00

⇒ Accord de tous

➤ **Rapport Compétence géotechnique Franche-Comté**

La société qui a procédé à l'étude des sols a rendu son rapport. Rapport qui est consultable en mairie
Il en ressort deux solutions :

- 1) Injection de résine
- 2) Mise en place de micropieux

Maintenant, il nous faut contacter des entreprises qui réalisent ces travaux afin d'avoir une vision sur la faisabilité et le cout de ces travaux.

➤ **Prolifération et nuisances des chats « Au Layau »**

Comme évoqué, lors du dernier conseil, une prolifération de chats dit libres a lieu au Layau, entraînant par conséquent des plaintes. Après plusieurs démarches auprès de la préfecture, des associations et de vétérinaires. Il en ressort que :

- article 26 du Règlement Sanitaire Départemental : « il est interdit d’attirer systématiquement ou de façon habituelle des chats, quand cette pratique est une cause d’insalubrité ou de gêne pour le voisinage »
- Aucune association ne viendra capturer les chats pour les faire stériliser ni les adopter.
- Coût de la stérilisation

Exemple pour 10 chats

1ère solution

	Vétérinaire 1		Vétérinaire 2	
	Stérilisation	Tatouage	Stérilisation	Puçage
	F = 119.80 € M = 58.60 €	32.60 €	F = 122 € M = 64 €	65 €
5 femelles *	762		935	
5 males	456		645	
	1218		1580	
Remise Vétérinaire	10%		25%	
Coût vétérinaire	1096.2		1185	

Convention 30 millions d'amis si les chats sont pucés ou tatoués remboursement sur facture.

Avantage : les chats leur appartiennent

40 € pour les femelles	200	200
30 € pour les males	150	150
	746.2 €	835 €

2ème solution

	Vétérinaire 1		Vétérinaire 2	
	Stérilisation		Stérilisation	
	F = 119.80 € M=58.60 €		F = 122 € M=64 €	
5 femelles *	599		610	
5 males	293		320	
	892		930	
Remise Vétérinaire	10%		25%	
Coût vétérinaire	802.8 €		697.5 €	

- * Le coût de stérilisation est plus élevé lorsque la femelle est gestante



Malgré tout, cela n’empêchera pas les déjections dans le cimetière

➤ **Pylône antenne relais** : La mise en service du relais est prévue semaine 15. Un document d’information aurait dû être mis à disposition de la population du 11/06/2020 au 11/08/2020. Si vous le souhaitez ce document est à votre disposition.

Les difficultés rencontrées à cette période suite au COVID ainsi que le retard pris dans les élections municipales ont perturbé cette mise à disposition. Afin de répondre à certains questionnements, la mairie demandera une mesure d'ondes par l'ANFR après la mise en service du relais par Orange. À la suite de cette mise en service, des perturbations de la réception TV par la TNT sont possibles, des plaquettes indiquant les démarches à suivre pour y remédier ont été distribuées dans les boîtes aux lettres. Le numéro à joindre est le 09.70.81.88.18 (coût d'un appel local) et les réparations sont intégralement prises en charge par ORANGE.

➤ **Bois, forêt**

La vente des 3 lots de chênes, Hêtres, Frênes qui a eu le 25 mars 2021 s'élève à 55 974 €

Concernant la gestion de la forêt communale, nous suivons la convention validée le 02 / 07 / 2009 passée avec l'ONF pour 20 ans, afin d'entretenir et de régénérer notre patrimoine forestier pour les générations futures.

➤ **Question(s) diverse(s)**

♦ À l'heure actuelle, pour des raisons sanitaires, nous ne sommes pas en mesure de fixer une date pour le nettoyage de printemps

♦ Le Sictom envisage l'extension de la « Collecte incitative » sur son territoire à partir de janvier 2022. Considérant les résultats positifs obtenus lors des 3 phases expérimentales menées en 2015, 2017 et 2019, le Comité Syndical a voté sa généralisation en novembre 2019.

La « collecte incitative » consiste à modifier la fréquence de collecte des bacs gris ordures ménagères. D'une collecte hebdomadaire, la collecte passe à bimensuelle (une fois tous les 15 jours). Cette modification s'accompagne d'une sensibilisation forte des usagers afin de les inciter à diminuer leur production de déchets (compostage, diminution du gaspillage alimentaire notamment). Les résultats de cette expérimentation sont très bons : diminution de 28 % du tonnage des déchets du bac gris.

♦ PLUi : la loi n°201-366 du 24 mars 2014 prévoit le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme ou document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale aux communautés de communes. Une décision au sein des communes devra être prise avant le 1^{er} juillet 2021.

L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Le secrétaire de séance,

